

Honoraires TTC de transaction : Taux TVA inclus -TVA 20%

A compter du 26/09/22

VENTE (tous types de biens immobiliers)		
Prix de vente (Mandat de vente)	Honoraires TTC (%par tranche)	A la charge de
< 39 999 €	4 000 €	Vendeur
40 000€ - 59 999 €	9%	Vendeur
60 000€ - 99 999 €	8%	Vendeur
100 000 € -149 999 €	7%	Vendeur
150 000 € - 199 999 €	6%	Vendeur
200 000 € - 299 999 €	5,5%	Vendeur
> 300 000 €	5%	Vendeur
ACHAT (mandat de recherche)	Même modalités en % que ci-dessus	Acquéreur
AVIS DE VALEUR VENTE ET LOCATIF	Assiette de calcul par unité foncière évaluée	Demandeur de l'avis
-Rapport écrit	250,00 € TTC	Payable à la remise de l'avis de valeur
-Rapport oral	80,00 € TTC	
Barème dégressif à partir de 2 avis de valeurs	20% TTC de remise sur le total	
Au-delà de 2 avis de valeurs	Sur devis	

**Les honoraires de transaction (vente) ci-dessus seront à la charge du vendeur, sauf convention contraire prévoyant la charge des honoraires à l'acquéreur.
à la charge du vendeur sera applicable*

LOCATIONS Loi 06/07/1989 et de droit commun ou baux commerciaux (A répartir entre le locataire et le propriétaire)	Par m² de surface habitable	A la Charge de A la signature du bail
Prestation de visite, constitution de dossier, rédaction du bail,	8 €/m ²	50 % bailleur, 50% locataire
Etat des lieux d'entrée	3 €/m ²	50 % bailleur, 50% locataire
Etat des lieux de sortie (Charge exclusive bailleur)	3 €/m ²	100% bailleur
Honoraires de négociation	1 mois de loyer hors charges TVA en sus	100 % bailleur

SAS EXCEPTIMMO au capital de 10 000,00 €, siège social 6 Place des Terreaux, 01300 BELLEY, Gérante Marine GIRET. Téléphone 04.79.42.54.60. Mail : contact@exceptimmo.com.

Numéro TVA intracommunautaire : FR35 807 803 721. Siret 807 803 721 0024. Code APE 6831Z. Carte professionnelle Transaction sur immeuble et fonds de commerces CPI 0101 2018 000 032 924. Adhérent SNPI.

Assurance responsabilité civile AVIVA, 13 rue du Moulin Bailly, 92 270 BOIS COLOMBES n° 78141748.